

**CNUCED Projet 1415P:
Renforcement des capacités dans les secteurs pétrolier
et minier dans les économies des pays de la CEEAC**

**Atelier de formation sur l'implication du secteur privé dans les
activités pétrolières et minières au Tchad**

N'Djaména, Tchad, 6-8 décembre 2016

Le contenu local au Congo et l'expérience de l'Equateur

Présentation faite par:

Inès Féviliyé,
Conseillère administrative et juridique du Ministre d'Etat, Ministre de l'économie,
du développement industriel et de la promotion du secteur privé, Brazzaville, Congo

Le contenu local au Congo et l'expérience de l'Equateur

**Par Inès Féviliyé,
Conseillère administrative et juridique du
Ministre d'Etat, Ministre de l'économie, du
développement industriel et de la promotion du
secteur privé, Brazzaville, Congo**

Le Contenu local est l'utilisation du tissu industriel local et des compétences locales dans la réalisation des activités économiques dans les secteurs des hydrocarbures, des mines, de l'industrie forestière, des BTP, des services, etc.

Ce sont les retombées directes de ces activités sur l'économie nationale, en dehors des taxes, et des revenus perçus par les Etats hôtes.

- **Causes de la faiblesse du contenu local**

- **Causes macroéconomiques:**

- Faiblesse du tissu industriel national pour absorber toutes les activités
- Technicité des activités réalisées, notamment dans l'industrie pétrolière et minière
- Climat des affaires peu favorable à la création et au développement des entreprises locales

- **Causes microéconomiques:**

- Méconnaissance des normes de Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement (QHSE) par certaines entreprises locales
- Inadaptation des compétences techniques et en gestion de certaines entreprises locales (administration, organisation, structure financière, capitalisation);
- Manque d'information de plusieurs entreprises locales sur les procédures d'achat de biens et de services des donneurs d'ordre

Absence de mesures d'accompagnement des textes existants sur le contenu local

- **Les textes n'ont pas été suivis d'un dispositif d'accompagnement pour permettre:**
 - ✓ aux entreprises nationales d'avoir des qualifications égales, comme stipulé par les textes, avec leurs concurrents étrangers, cela nécessitait le développement de la formation professionnelle.
 - ✓ Pour être au même niveau que leurs concurrents étrangers, les entreprises nationales devaient disposer comme eux d'installations, d'équipements et de matériels, mais elles accèdent difficilement aux financements pour leurs investissements;
 - ✓ Pour que les Nationaux créent des entreprises dans le secteur industriel: ils ont besoin d'appuis pour la création et le développement de leur entreprise, l'embauche de la main d'œuvre, l'acquisition de bases industrielles, d'équipements, de fonds de roulement etc.

La nouvelle vision du contenu local au Congo dans les secteurs prioritaires de l'économie

- La Directive du Chef de l'Etat du 15 avril 2013 a prescrit la mise en œuvre du contenu local dans les secteurs prioritaires de l'économie afin de développer le secteur privé national. Il s'agit :
 - d'identifier et de valoriser les entreprises privées nationales de référence ;
 - de promouvoir une politique d'attribution préférentielle de permis, licences ou contrats
 - d'utiliser prioritairement les biens et services produits et fournis en République du Congo et la main d'œuvre congolaise ;
 - d'engager des programmes de formation et de transfert de technologie.
- Le Plan national de développement (2012-2016): les hydrocarbures, les mines, l'agriculture et l'agro-industrie, la forêt et l'industrie du bois, les BTP, le tourisme et l'hôtellerie, et les services financiers.

La promotion du secteur privé national

- Elle obéit aux principes et règles suivants :
 - L'attribution préférentielle des titres, permis, licences, autorisations, concessions, contrats et marchés publics aux entreprises nationales possédant les capacités techniques, professionnelles et financières requises ;
 - L'exercice exclusif de certaines activités par des personnes physiques et morales de nationalité congolaise;
 - L'exercice exclusif de certains emplois et de certaines professions par des personnes physiques et morales de nationalité congolaise ;
 - La participation à hauteur de 30% des personnes physiques et morales de nationalité congolaise dans le capital social des entreprises sous-traitantes, conformément à la loi n°3-2000 du 1^{er} février 2000 relative à la sous-traitance;
 - L'attribution prioritaire aux entreprises nationales des marchés de fourniture de biens et de services privés et publics, nationaux et internationaux, aux conditions techniques et opérationnelles équivalentes à celles des entreprises concurrentes, quand bien même leurs offres financières dépassent de 10% celles des entreprises concurrentes;
 - La priorité d'embauche des ressources humaines nationales ayant les qualifications techniques et professionnelles requises.

La promotion du secteur privé national (2)

- Elle consiste à :
 - identifier les entreprises nationales aux qualifications techniques et professionnelles requises dans divers secteurs d'activité;
 - constituer, actualiser et diffuser le fichier des entreprises nationales dans divers secteurs d'activité;
 - inciter les opérateurs privés et publics, nationaux et internationaux, à recourir aux biens et services fournis par les entreprises nationales ;
 - inciter les opérateurs privés et publics, nationaux et internationaux à utiliser les ressources humaines nationales.

Le développement du secteur privé national

- Il obéit aux principes et règles suivants:
 - Le renforcement des capacités des entreprises nationales ;
 - Le transfert de technologie ;
 - Le financement des entreprises nationales.

Le renforcement des capacités des entreprises nationales

- Il a trait à l'information et à la formation pour la mise aux standards techniques et professionnels.
- Il s'effectue notamment dans le cadre de la loi n°46-2014 du 3 novembre 2014 portant mesures de promotion et de développement des très petites, petites et moyennes entreprises.
- Il s'agit principalement de:
 - l'accès à l'information économique, aux opportunités d'affaires et de développement ;
 - la formation technique et professionnelle du personnel;
 - La formation en gestion d'entreprise;
 - La formation en qualité, hygiène, sécurité, environnement (QHSE).

Le financement des entreprises nationales

- Le financement des entreprises nationales consiste à les appuyer dans l'obtention de garanties, de prêts ou de subventions, auprès des structures privées ou publiques, nationales et internationales, en vue de l'acquisition de matériels, d'équipements, d'outils de production ou de la mise aux normes et standards industriels.

Le transfert de technologie

- Le transfert de technologie et de savoir-faire consiste pour les entreprises nationales à participer à la réalisation des projets de développement, à la fourniture de biens et de services spécialisés, en partenariat avec les entreprises qui en possèdent la technologie.
- Les donneurs d'ordre contribuent au transfert de technologie et de savoir-faire grâce au parrainage des entreprises nationales, organisé par leurs services techniques.

L'expérience de l'Equateur

Carte de l'Equateur



Données Equateur/Congo

Indicateurs	EQUATEUR	CONGO
Superficie	256 370 km ²	342 000 km ²
Population	16 380 000 habitants (2016)	4 400 000 habitants (2015)
Espérance de vie	75,90 ans	57, 8 ans
PIB par milliards de USD (BM,2015)	98,828 (61 ^{ème} mondial)	8,878 (137 ^{ème} mondial)
PIB par habitants(BM,2013)	5 943 USD (88 ^{ème} mondial)	3 223 USD (119 ^{ème})
IDH (PNUD, 2014)	0.732 (88 ^{ème} mondial)	0,534 (133 ^{ème})
Taux d'alphabétisation (PNUD, 2013)	93,29%	89,5%
Taux de croissance	3,67% (BM,2014)	3% (DGE, 2016)
Taux de pauvreté (BM, 2014)	22,5%, contre 44,6% en 2004	46,5%
Taux de chômage (FMI, 2015)	4,12%	16%
Taux d'électrification	85%	45%
Structure du PIB (BM, 2015)	Agri: 9,05%-Industrie: 39,15%, Services: 51,80%	Agri: 11%-Industrie: 48,5%- Services: 40,5%
% du pétrole dans le PIB	40%	65%
Production de pétrole (2015)	526 000 bbls/j 28 ^{ème} producteur mondial	250 000 bbls/j 33 ^{ème} producteur mondial

Situation socio-économique

- Depuis 2007, le Président Rafael Correa a engagé l'Équateur dans un processus de profondes transformations sociales et économiques dont les objectifs sont la lutte contre la pauvreté, les inégalités et la modernisation des secteurs productifs.
- Il a renforcé le rôle de l'État dans l'économie (renégociation de la dette publique et des contrats pétroliers avec les compagnies privées) et dans le domaine social (réformes des services de santé et de l'éducation, faisant nettement reculer la pauvreté et améliorant les conditions de vie des plus défavorisés).
- L'Équateur avait lancé l'initiative Yasuni ITT qui consistait à renoncer à l'exploitation d'une grande réserve pétrolière en Amazonie contre une compensation sous forme de contributions financières internationales. Cette compensation n'ayant pas été obtenue, l'initiative a été abandonnée et l'exploitation pétrolière se pratique dans ce qui représente 17% de cette réserve naturelle de grande biodiversité.
- L'Équateur a mis en œuvre un grand plan Énergie qui a amené le taux d'électrification du pays à 85%, avec l'objectif de 100% dans 5 ans
- L'Équateur échange beaucoup avec ses pays voisins: Colombie (7,5% des importations, 3,5% des exportations); Mexique (4,14% des importations, etc.), après les USA (27,97 des importations et 43,85% des exportations), suivis de la Chine.
- La proximité idéologique avec les pays voisins (Colombie, Pérou, Bolivie, Venezuela, Cuba) fait qu'ils adoptent des positions communes dans la dénonciation des équilibres multilatéraux établis, et la gestion des ressources naturelles comme les mines et le pétrole

Etat d'avancement au Congo du Projet de la
CNUCED de renforcement des capacités des
Etats membres de la CEEAC relatif aux effets
structurants des industries minière et pétrolière
sur l'économie nationale

Feuille de route Congo adoptée le 27 septembre 2016

- Analyser les besoins des différentes parties prenantes pour maximiser les retombées des secteurs pétrolier et minier
- Renforcer la collaboration entre les différentes parties prenantes
- Mettre en place un réseau d'échange d'informations entre les parties prenantes du projet
- Réaliser des actions d'information et d'échange sur le projet
- Contribuer aux actions de renforcement du contenu local
- Discuter sur les projets de lois concernant le contenu local
- Contribuer aux actions de soutien et de développement de l'entrepreneuriat local
- Contribuer aux actions de soutien à l'emploi local
- Contribuer aux actions de soutien à la formation, la recherche et l'innovation
- Contribuer aux actions sur le développement des infrastructures de production et de commercialisation
- Contribuer aux actions de mise en œuvre des politiques environnementales et sociales.

Groupe de travail Congo

Groupe de travail multi-acteurs, regroupant toutes les parties prenantes en charge de l'édiction des règles de contenu local, de leur mise en œuvre, leur contrôle et leur évaluation

Equipe de coordination:

- Un coordonateur, point focal du projet, du ministère des finances
- Une 1^{ère} coordonatrice-adjointe du ministère du plan
- Une 2^{ème} coordonatrice-adjointe du ministère de l'économie, ancienne consultante du projet
- Un rapporteur du ministère du plan
- Un rapporteur-adjoint du ministère du plan

38 membres des ministères des hydrocarbures, des mines, de l'économie, des pmes, du ministère de l'enseignement supérieur, de l'enseignement technique et professionnel, de la promotion de la femme, de la jeunesse, des entreprises pétrolières, minières, des chambres de commerce, des structures d'appui à l'entrepreneuriat.

Séminaires thématiques à Brazzaville et à Pointe-Noire

1. Mécanismes de mise en œuvre du contenu local
2. Analyse et harmonisation des textes relatifs au contenu local
3. La négociation des contrats, analyse et échange sur les principales clauses des contrats d'investissement
4. L'analyse des chaînes de valeur minière et pétrolière
5. L'information, la formation, l'accompagnement et l'assistance aux entreprises
6. Faire la promotion des entreprises nationales et leur mise en réseau
7. La promotion et le développement de l'emploi local
8. Les modes de transfert de technologie
9. La problématique de l'accès au financement
10. Infrastructures de base, de production et de commercialisation : améliorer la compétitivité des entreprises nationales

Résultats attendus

- Information et sensibilisation des parties prenantes sur la problématique du contenu local et la mise en œuvre des textes y relatifs, l'importance des clauses contractuelles de contenu local et leur mise en œuvre pratique
- Mise en place des mécanismes de promotion des entreprises nationales (fichier des entreprises, réseautage des entreprises, organisation de forums)
- Mise en place des outils de développement des entreprises nationales (transfert de technologie, accompagnement, formation, certification, etc.)
- Mise en place du mécanisme de promotion de l'emploi national
- Mise en place des outils de développement de l'emploi local (fichier actualisé des demandeurs d'emploi, fichier des formations, mise en place de centres d'information de proximité, organisation de forums pour l'emploi national)

Livrables attendus

- Fichier des entreprises nationales dans les filières industrielles
- Fichier des demandeurs d'emploi et des apprenants en fin de formation
- Fichier des formations disponibles au Congo, en Afrique et ailleurs
- Mécanismes et outils de promotion des entreprises nationales
- Mécanismes et outils de développement des entreprises nationales
- Mécanisme de transfert de technologie entre les entreprises donneuses d'ordres, les sous-traitants et les structures d'enseignement et de recherche par des joint-ventures, des compagnonnage ou des parrainages
- Mise en place des outils de connaissance, de suivi et d'évaluation de la part locale/nationale dans l'économie du pays

Conclusion

- Le contenu local est le mécanisme par excellence d'impulsion de l'industrialisation et du développement des pays possédant des ressources naturelles mais pas assez d'investissements et encore moins de technologie ou de savoir-faire pour les exploiter eux-mêmes.
- Ces pays ont malheureusement ignoré ou négligé les obligations de contenu local prescrites dans leurs lois, règlements, conventions, contrats, etc.
- Le défi est maintenant pour les Etats africains de prendre à bras le corps cette réalité, comme au Nigéria, en 2010, en Angola, au Ghana, et progressivement ailleurs, au Congo, au Tchad, etc., à l'exemple de ce qui a été fait en Amérique du sud et qui s'est traduit par la diversification de leur économie à travers le secteur pétrolier, la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie de toutes les couches de la population.
- La tâche n'est pas aisée, mais il n'est plus question de s'y dérober, vu la conjoncture actuelle. La crise est même l'opportunité de mettre en œuvre les règles de contenu local, dans l'information, la sensibilisation, la concertation, car tout le monde y gagne (réduction des coûts pour les entreprises privées, des marchés pour les fournisseurs locaux, le transfert de technologie pour développer l'industrie nationale, des emplois, la réduction du chômage et de la pauvreté).

**Je vous remercie
de votre aimable attention**